

Dynamiques de développement de l'agriculture biologique : éléments de débat.

C. Lamine¹, P. Viaux², J.-M. Morin³

¹ : Inra Eco-Innov, 78850 Thiverval-Grignon

² : Arvalis Institut du Végétal, 91720 Boigneville

³ : CFPPA Le Rheu

Correspondance : clamine@grignon.inra.fr

Au moment où le gouvernement français, suite au Grenelle de l'environnement, vient d'annoncer un objectif d'accroissement des surfaces en agriculture biologique des 2 % actuels à 6 % en 2012 et 20 % en 2020, la question des dynamiques de développement de l'agriculture biologique (AB) est évidemment cruciale. Quelles dynamiques de développement, en France ou ailleurs, s'avèrent efficaces ? Pourquoi et comment certaines filières et certains secteurs sont-ils bien plus avancés que d'autres ? Comment amplifier et pérenniser les conversions, comment faire pour que l'AB devienne une agriculture comme les autres dans tous les organismes et soit considérée comme une composante normale du développement agricole, de la formation et de la recherche ?

La session 3, « Dynamiques de développement de l'agriculture biologique », regroupait sept exposés et onze posters, assez diversifiés dans leur origine (recherche, instituts techniques, développement, enseignement) et que nous avons organisés en trois thèmes :

- 1/ Histoire et dynamique de l'agriculture biologique
- 2/ L'agriculture biologique entre filières et territoires
- 3/ Dispositifs et outils de développement

1. Histoire et dynamique de l'agriculture biologique

Comment l'histoire peut-elle nous éclairer sur les dynamiques actuelles de l'AB ? Une communication de Besson sur l'histoire **des fondateurs de l'AB et des principes philosophiques** [2] a permis de discuter des liens entre cette histoire et la situation actuelle de la France, en comparaison à d'autres pays. Il semble en effet que certains pays, en particulier les pays germaniques, aient moins de difficultés à concilier principes philosophiques et développement économique de l'AB. Les préceptes que défendaient les fondateurs historiques de l'AB, relatifs au rôle de la nature et à la place de l'homme, sont d'actualité dans le contexte actuel et conduisent, potentiellement, à un renforcement de la légitimité et de la place de formes de consommation et de production plus « naturelles ». Les querelles internes au mouvement de l'AB français quant à ses principes fondamentaux l'auraient-elles affaibli par rapport à d'autres pays ? La plus forte référence à certains des fondateurs dans d'autres pays expliquerait-elle la cohérence et la force interne de certains mouvements d'AB européens ? D'évidence, des démarches systématiques d'analyse comparative manquent pour affiner ces hypothèses.

Le **retard de la France**, qui est attesté par l'évolution des surfaces en AB au fil du temps (la France était pionnière au début des années 1980, et se trouve aujourd'hui en queue de peloton), se traduit aussi par une moindre activité scientifique sur la question. Ceci peut être éclairé par une analyse scientométrique qui compare dans le temps et entre pays le nombre de publications concernant l'AB [6]. Cette analyse demande d'ailleurs à être poursuivie de manière à identifier quels sont les thèmes traités (et leur diversité), et à rapporter ces comparaisons aux effets de structuration de la recherche et aux moyens scientifiques mis en œuvre dans chaque pays. En tout cas, on ne peut nier le manque français

de diffusion des travaux scientifiques sur l'AB, tant dans les revues scientifiques que dans les organismes de développement.

Ce fameux retard de la France a fait l'objet de débats dans la session. On ne peut évidemment lui trouver d'explication simple ; ses causes sont intriquées, les moins contestées semblant toucher aux aspects institutionnels et de politiques publiques :

- manque de suivi dans le soutien aux agriculteurs voulant se « convertir » à l'AB mais aussi à ceux qui sont déjà installés en AB ;
- instabilité du soutien aux organismes de l'AB ;
- concurrence de signes de qualité historiquement très forts en France comme les AOC ;
- développement hétérogène d'un secteur de production à l'autre, d'une région à l'autre ;
- enfin, le fait que l'AB n'ait pas sa pleine place dans les institutions et dans l'enseignement, contrairement à d'autres pays.

Il en résulte qu'un des axes prioritaires pour l'avenir, tant en termes de recherche que de développement, est **l'analyse des politiques de soutien et méthodes d'accompagnement des conversions** mises en place en France et dans l'U.E., et de leurs bilans.

Il est important également d'analyser les réseaux et **dispositifs de gouvernance liés à l'AB** et leurs effets. Une communication et deux posters traitaient ce point, en abordant respectivement le dispositif de gouvernance régional de l'AB en Midi-Pyrénées [12], la structure et les stratégies du champ agrobiologiste dans la même région [11] et les partenariats et passerelles entre recherche et développement en AB dans le Massif central [9]. Ces différentes présentations ont conduit à débattre des modes **possibles de mise en réseau des différents acteurs** malgré la diversité des enjeux. Ainsi, une partie de la profession agricole voit dans l'AB un modèle qui a une fonction d'éclaireur par rapport à l'agriculture conventionnelle, les collectivités territoriales soutiennent la qualité des produits locaux, et les filières économiques (distribution) sont en situation de manque de produits. Les modes de mise en réseau doivent aussi dépasser les décalages de rythme et de temporalité entre les logiques de ces différents acteurs. Sur ce point aussi, il est apparu dans la discussion qu'une mise à plat des dispositifs de gouvernance y compris à l'échelle européenne serait nécessaire pour comprendre ce qui fonctionne bien et en tirer parti.

2. L'agriculture biologique entre filières et territoires

Les différentes communications et les débats ont porté sur l'importance de la provenance régionale et du mode de production (AB par rapport à d'autres modes) et sur la place des consommateurs.

Au travers d'une enquête auprès de la distribution et de consommateurs, Siriex *et al.* [1] ont analysé en parallèle les stratégies des distributeurs en termes de provenance de leurs achats et les hiérarchisations faites par les consommateurs entre bio et local. Il apparaît que **la provenance régionale constitue un enjeu majeur pour les filières de l'AB**. De ce point de vue, il est intéressant de se pencher sur les marques régionales de type marques PNR (parcs naturels régionaux). Blanc a par exemple étudié la filière agneaux du Causse Méjan et la politique du Parc National des Cévennes de soutien à cette filière, pour en pointer les difficultés [3].

Cette dimension locale des filières, si elle est un levier pour l'AB comme le montre entre autres le cas des Amap (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), a aussi des conséquences en termes d'impact environnemental et d'équité sociale. Le local est-il intrinsèquement plus équitable ? Est-il plus favorable à l'environnement ? Cela renvoie au cadrage des évaluations et à ce qu'on inclut

par exemple dans le calcul de *foodmiles*¹. Différents travaux² ont montré que des filières longues bien organisées peuvent être plus efficaces en termes d'impact environnemental que des filières courtes dans lesquelles producteurs comme consommateurs parcourent parfois un nombre non négligeable de kilomètres avec de petites quantités de produits.

Ces aspects territoriaux peuvent aussi être éclairés par l'analyse de la **diffusion spatiale de l'AB**, telle qu'en rend compte par exemple le travail de Géniaux *et al.* [7] pour la région PACA, avec un géoréférencement de l'évolution de l'AB. Pour traiter des dynamiques de développement de l'AB, il est essentiel de mettre à plat les différences de développement selon les secteurs de production et selon les régions. Ce point est à mettre en relation avec la question d'une éventuelle densité critique de l'AB, qui serait nécessaire pour asseoir un développement dans un secteur (de production et/ou géographique) donné. En revanche, les questions d'**organisation spatiale et de paysage** n'ont pas été traitées dans cet atelier.

Outre son ancrage territorial, la filière AB doit aussi se différencier par rapport aux autres modes de production se revendiquant d'une meilleure qualité écologique. Teil et Barrey [14] s'intéressent ainsi à la viticulture biologique en la resituant dans le cadre d'évolution plus large des vins de qualité, évolution marquée par le développement de la place des nouveaux vins de terroir. L'étude démontre la **variabilité des pratiques se réclamant plus ou moins bio**, certaines pratiques innovantes, en AB mais souvent hors AB, dépassant du reste le cahier des charges bio (exemple de l'utilisation/éviterement du cuivre).

Enfin, quelle est la place des consommateurs dans ces filières biologiques et/ou locales et **dans les orientations que prend l'AB ?** Différents dispositifs visent à impliquer les consommateurs dans les filières. Van den Akker [16] a ainsi étudié les systèmes de garantie participatifs et systèmes de certification internes par opposition aux systèmes de certification par un tiers. Ces systèmes font reposer la certification sur une notion d'engagement des agriculteurs plutôt que sur une notion de contrainte. Notons qu'il est également important d'étudier les modes de participation des consommateurs dans les coopératives ainsi que dans des systèmes alternatifs de type Amap.

3. Dispositifs et outils de développement de l'AB

Traiter la question des outils de développement de l'AB suppose d'abord d'identifier les processus de transition vers l'AB, les conditions et les étapes de ces transitions. C'était par exemple l'objectif du programme de recherche Tracks, au travers d'une approche interdisciplinaire des trajectoires de conversion qui fut ensuite adaptée au cas de l'adoption de la protection/production intégrée. La présentation de Lamine *et al.* [10] basée sur les résultats de ce projet et du projet Gédupic (programme Agriculture et Développement Durable), invite à réfléchir aux moyens d'**accompagner la progressivité de ces transitions, mais aussi aux possibles transferts entre AB et production intégrée.**

La notion de transition, qui apparaît donc essentielle, appelle aussi au développement de travaux sur l'identification des états initiaux et des étapes possibles pour les futures transitions. C'est ce à quoi contribuent les résultats de Glandières *et al.* [8] sur l'analyse des systèmes de culture biologiques dans le sud-ouest, qui aboutit à la conception participative d'un **outil d'évaluation agro-écologique des exploitations**. Bayot *et al.* [1] ont initié et analysé une démarche de formation et de recherche participative sur la riziculture biologique, qui, parce qu'elle associait des agriculteurs conventionnels, a alimenté les débats sur **l'intégration de ces agriculteurs conventionnels dans les démarches de**

¹ Un kilomètre alimentaire (terme original : "Food miles") représente la distance que parcourt la nourriture entre l'endroit d'où elle provient et l'assiette ou le verre du consommateur.

² Voir par exemple Schlich E., Biegler I., Hardtert B., Luz M., Schröder S., Schroeber J., Winnebeck S., 2006. La consommation d'énergie finale de différents produits alimentaires : un essai de comparaison, *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, 53, 111-120

développement de l'AB et sur les questions de transition. De manière plus générale, cette intégration des agriculteurs conventionnels est évidemment nécessaire à tous les niveaux si l'on veut atteindre les objectifs de développement assignés à l'AB dans les années à venir.

A noter que **les aspects économiques de ces transitions** étaient moins présents dans les exposés. Un des principaux freins au développement de l'AB tient certainement à la difficulté d'assurer une rémunération attractive pour les agriculteurs, sans faire augmenter les prix à la consommation et dans le cadre d'un système de soutien public tenable dans la durée, c'est-à-dire ne reposant pas exclusivement sur la « perfusion » des aides directes. Le travail de Fernandes *et al.* [5] sur les innovations agroécologiques en Martinique souligne le besoin d'indicateurs d'évaluation des conditions de rentabilité économique. .

Cela suppose aussi de réfléchir à la manière dont les aléas du marché auxquels sont tout particulièrement exposés les agriculteurs biologiques, du fait de leur système, doivent économiquement être pris en compte. Si l'on connaît aujourd'hui assez bien les systèmes de solidarité pouvant exister dans les circuits courts, qui supposent un accompagnement par des consommateurs et des producteurs expérimentés et sont déjà complexes à faire vivre sur la durée - comme en témoigne le cas des Amap - on ne sait pas vraiment comment faire en revanche pour des productions non consommées directement et à une plus grande échelle. De ce point de vue, certaines filières ont initié des systèmes de régulation et de solidarité originaux, comme le montre l'analyse de Touret *et al.* [15] sur des systèmes de caisse de solidarité mis en place avec des acteurs de la filière pour des éleveurs et des agriculteurs permettant de sécuriser les revenus de ces derniers par exemple en cas de vente du produit bio en conventionnel.

Le dernier thème majeur abordé dans cette session a été celui **des politiques publiques** et de la manière dont elles pourraient soutenir les dynamiques de développement de l'AB. Comment faire pour que ces politiques respectent les rythmes de transition observés sur le terrain, et qui sont garants d'une certaine robustesse des conversions ? La place du conseil et de l'enseignement agricole est évidemment centrale. L'AB doit-elle devenir une composante "normale" du développement agricole, de la formation et de la recherche ? Il faut aussi remarquer que la pratique de l'agriculture biologique suppose de bonnes connaissances en agronomie, dont ne disposent pas nombre d'agriculteurs conventionnels. L'ensemble du système d'enseignement doit alors être revu, comme le plaident Bouilhol *et al.* dans leur travail sur la licence pro ABCD [4]. Sur ce thème aussi, se fait sentir un fort besoin de comparaisons entre pays. Il paraît clair en tout cas que le maillage du territoire pour le conseil et l'appui à l'AB est à renforcer.

Conclusions et perspectives

Cette session du colloque, comme les autres, a confirmé l'intérêt marqué et croissant des chercheurs, des instituts techniques, des structures de développement, des jeunes doctorants et ingénieurs pour l'AB. On doit toutefois souligner, et cela est vrai bien au-delà du panel de communications présentées dans cette session, le manque de publications économiques sur l'AB (micro-économie des exploitations, macro-économie des filières, analyse des marchés), d'analyses sociologiques des systèmes de gouvernance et de développement de l'AB, et enfin, d'analyse des politiques publiques. On peut aussi regretter le manque de perspective internationale ou comparative dans l'ensemble des communications présentées.

Le renforcement des connaissances sur l'AB et la construction de dynamiques de développement et de soutien à cette forme d'agriculture, du fait qu'elle appelle à une vision globale, supposent de privilégier les approches interdisciplinaires et en partenariat entre recherche, développement et enseignement. Cette session comme le colloque plus largement, en offrait un échantillon prometteur, mais la mise en réseau doit être encore renforcée.

Concernant les dynamiques de développement de l'AB, les axes prioritaires pour l'avenir, tant en termes de recherche que de développement, sont d'une part, l'analyse des politiques de soutien et méthodes d'accompagnement des conversions mises en place en France et dans l'U.E. et de leurs résultats, d'autre part, l'étude des potentiels de conversion (méthodes de repérage et d'accompagnement des agriculteurs « convertissables », identification des freins à la conversion, etc.).

Concernant les filières, il semble important aujourd'hui de dépasser les approches classiques de filières (centrées sur un secteur de production) pour adopter des approches territoriales de ces filières dans leur diversité : circuits longs « classiques », circuits courts, et circuits spécifiques comme la restauration collective, pour laquelle les modes d'organisation représentent un champ d'investigation important. Le développement de l'AB repose sur une articulation efficace entre une structuration par filière et une organisation par territoire, et les modalités de cette articulation sont certainement un sujet de réflexion important. Il faudra aussi dans l'avenir explorer plus avant les conséquences des processus de relocalisation de la production en termes d'équité sociale : les systèmes relocalisés ne risquent-ils pas de laisser de côté toute une partie des producteurs et des consommateurs ? Quelle est la bonne échelle du local, ou des « foodsheds » ou bassins alimentaires, pour reprendre la notion construite à partir de celle de *watershed* (bassin versant) ?

Enfin, le thème des politiques publiques nationales et territoriales susceptibles de soutenir le développement de l'AB, peu abordé par les communications soumises, constitue aussi une priorité : politiques liées à la restauration collective, à la qualité de l'eau et de l'environnement (analyse de cas concrets « réussis » comme ceux de Vittel ou de Munich), politiques articulant les aspects environnement, filières locales, et qualité (y compris nutritionnelle) des produits, politique de développement de l'agriculture dans les ceintures urbaines (avec les enjeux fonciers qui sont liés). Cela pose aussi la question de la prise en compte, dans l'élaboration de ces politiques nationales et locales, d'acteurs aujourd'hui fort peu présents tels que les citoyens, les consommateurs, mais aussi les agriculteurs conventionnels.

Contributeurs de la session : (P) Présentations et (A) Affiche. Les contributions dont le premier auteur est en caractères gras sont publiées dans la revue *Innovations Agronomiques*.

- 1) **Bayot M.**, Mouret J-C., Hammond R., Nougaredes B., 2008. Formation professionnelle et recherche participative. Actions combinées pour développer la riziculture biologique en Camargue (France). (P)
- 2) **Besson Y.**, 2008. Une histoire d'exigences: philosophie et agrobiologie. L'actualité de la pensée des fondateurs de l'agriculture biologique pour son développement contemporain. (P)
- 3) **Blanc J.**, 2008. Elever des agneaux « biologiques » sur le causse Méjan : enjeux et défis d'une production « au naturel » dans un Parc national français. (A)
- 4) **Bouilhol M.**, Morin J-M., Boulet L., Gauchart V., Muller A., Parcoret G., Polkwiartek C., Pouget C., Zerbib B., Petel G., 2008. Licence Professionnelle Nationale Agriculture biologique : Conseil et Développement (ABCD). (A)
- 5) **Fernandes P.**, Temple L., Crance J., Minatchi S., Ryckewaert P., 2008. Innovations agroécologiques en Martinique : freins et leviers organisationnels, institutionnels, techniques et économiques. (A)
- 6) **Gall E.**, Millot G., Neubauer C., 2008. Analyse scientométrique des efforts nationaux de recherche dans le domaine de l'agriculture biologique : une comparaison des indices de spécialisation et de priorisation. (A)
- 7) **Geniaux G.**, Lambert M., Bellon S., 2008. Analyse de la diffusion spatiale de l'agriculture biologique en région PACA : état des lieux et prospective. (A)

- 8) Glandières A., Arino J., Caldéran P., Colomb B., Collet S., Rossignol E., 2008. Analyse des systèmes de culture biologique dans le Sud-Ouest de la France : aide à la conception, à l'évaluation et à une utilisation élargie. (P)
- 9) Haegelin A., Reuillon J-L., Veysset P., 2008. Partenariats et passerelles entre la Recherche et le Développement en agriculture biologique dans le Massif Central. (A)
- 10) **Lamine C.**, Meynard J-M., Perrot N., Bellon S., 2008. Conversion à l'AB et adoption de la PI : analyse des formes de transition vers des agricultures durables? (P)
- 11) **Leroux B.**, 2008. Structure et stratégies du champ agrobiologique. Éléments d'analyses de la position de l'agriculture biologique dans la sphère agricole de Midi-Pyrénées. (A)
- 12) **Mondy B.**, Terrieux A., Gafsi M., Hemptine J-L., 2008. Acteurs régionaux en Midi-Pyrénées et perspectives de développement de l'agriculture biologique. (P)
- 13) **Sirieix L.**, Pernin J-L., Schaer B., 2008. L'enjeu de la provenance régionale pour les filières de l'agriculture biologique. (A)
- 14) **Teil G.**, Barrey S., 2008. La viticulture biologique, de la recherche d'un monde nouveau au renouvellement du goût de terroir. (P)
- 15) Touret C., Vincent J-F., Grandin J-C., Lalevée R., 2008. Exemples de systèmes de régulation et de solidarité pour les filières biologiques. (A)
- 16) **Van den Akker J.**, 2008. Convergence entre les Systèmes de Garantie Participatifs et les Systèmes de Contrôle Interne dans un projet pilote européen de l'IFOAM. (A)